

Évolution de la condition ouvrière en France

Autor(en): **Lafond, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **44 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

44^{me} année

Mars 1952

N° 3

Evolution de la condition ouvrière en France

Par *A. Lafond*, secrétaire de la C. G. T.-Force ouvrière

L'aspect de la France ne manque pas de surprendre les observateurs qui s'efforcent de la comprendre. Les crises ministérielles s'y succèdent, signe non pas d'une instabilité politique, mais d'une crise économique et sociale. Pourtant la circulation automobile n'y a jamais été aussi intense, le standard de vie de certaines classes aussi élevé; la production industrielle et agricole croît. Le budget est en déséquilibre et pourtant une guerre ruineuse se poursuit en Indochine, des crédits importants sont investis dans les colonies; chaque jour, de nouveaux barrages libèrent des millions de kilowatts d'électricité, des hauts fournaux sont allumés, des navires mis à la mer.

La fiscalité a, paraît-il, atteint un niveau où « l'impôt tue l'impôt ». Mais des Français roulant en voitures automobiles américaines ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Le trésor manque de devises fortes et d'or, mais le marché de l'or est très actif et l'avoir en métal jaune détenu par les particuliers est évalué à 7000 milliards de francs¹.

Le patronat refuse d'augmenter les salaires, prétendant que la situation des entreprises ne le permet pas et qu'il en résulte une accélération de l'inflation des prix. Mais le gouvernement augmente de 40% le prix du blé, de 25% le prix du vin, enregistre une montée de 30% du prix de la viande et de 30% du prix des produits laitiers; il accorde ainsi 352 milliards de revenus supplémentaires à la paysannerie pendant qu'il concède 35 milliards de mieux sur les salaires pour les rajuster.

En vérité, tous ces paradoxes ne sont qu'apparents. Depuis moins d'un demi-siècle, une évolution profonde s'est produite dans la condition ouvrière en France sous l'emprise des progrès techniques. Et, à l'heure présente, les charges ordinaires de l'Etat, les charges

¹ Il s'agira toujours de francs français

exceptionnelles (défense nationale et guerre d'Indochine), les investissements et l'équipement, le régime de sécurité sociale sont supportés par les salariés.

Le progrès technique, générateur de l'accroissement de production et de productivité n'a pas profité à la classe ouvrière. Son standard de vie a été s'amointrissant. Nous nous proposons d'en étudier rapidement les données essentielles.

Toutefois, tant sur le plan économique que social et politique, il en est résulté des modifications profondes qui dominent la situation française. Nous les examinerons en essayant d'en dégager les tendances.

I

Variation du salaire et du niveau de vie

Les notions modernes de solidarité sociale ont amené dans tous les pays modernes une modification dans la structure du salaire perçu par les travailleurs. La France n'y a pas échappé.

Au salaire direct, perçu chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois par le travailleur, s'ajoute un salaire social. Ce salaire social revêt lui-même deux aspects. Il est affecté régulièrement à période fixe (ordinairement le mois). C'est le cas des allocations familiales. Il est différé et perçu seulement dans des circonstances exceptionnelles (soins médicaux, pensions de vieillesse).

En 1949, la masse de ces salaires affectés et différés représentait 800 milliards de francs, soit 30% du total des salaires et traitements directs².

En 1938, un ouvrier spécialisé, sans enfant, touchait mensuellement pour 2000 heures de travail par an, 1650 fr.; père de deux enfants, il recevait 1810 fr.; avec cinq enfants, son salaire était porté à 2360 fr.

En octobre 1951, le même ouvrier spécialisé reçoit 31 520 fr. par mois (avec un supplément annuel de 418 heures) s'il est célibataire; 42 805 fr. s'il est père de deux enfants et 64 365 fr. s'il a cinq enfants.

Il est admis que l'indice (du coût de la vie, par rapport à l'indice 100 en 1938, se situe à 2100 en octobre 1951. L'indice des salaires, dans la même période pour l'exemple ci-dessus, donne 1900 pour le célibataire (ou marié sans enfant), 2350 pour le père de deux enfants et 2700 pour le père de cinq enfants.

Ainsi donc, dans le premier cas, la situation est avilie par rap-

² Nous empruntons la plupart des chiffres à l'excellent ouvrage de notre ami Michel Collinet, *Essai sur la Condition ouvrière*, publié récemment aux Editions Ouvrières. Le sérieux de cette étude et les confrontations auxquelles nous nous sommes livrés nous ont donné toute garantie.

port à 1938; dans les deux autres, elle est apparemment améliorée. Mais, rappelons-le, la durée de travail a été allongée et, à partir de la quarantième heure, il est appliqué une majoration de 25% sur les salaires horaires.

Notre exemple intéressait un ouvrier spécialisé, dans une usine parisienne, de situation florissante. Ci-dessous, toujours d'après Collinet, nous examinerons le cas du manœuvre et de l'ouvrier professionnel:

Pour le manœuvre célibataire,

l'indice 78 en 1938 passe à 57 en 1951

Pour le manœuvre avec deux enfants,

l'indice 81 en 1938 passe à 82 en 1951

Pour le manœuvre avec cinq enfants,

l'indice 110 en 1938 passe à 132 en 1951

Pour l'ouvrier professionnel célibataire,

l'indice 100 en 1938 passe à 78 en 1951

Pour l'ouvrier professionnel avec deux enfants,

l'indice 100 en 1938 passe à 102 en 1951

Pour l'ouvrier professionnel avec cinq enfants,

l'indice 136 en 1938 passe à 150 en 1951

Pour nous résumer et afin de ne pas apesantir notre exposé, nous pouvons affirmer qu'en 1951 le salarié, à condition égale de travail, gardait ou augmentait son pouvoir d'achat s'il avait trois enfants ou plus. Cela sous deux conditions: de recevoir les allocations familiales et le salaire unique et aussi d'effectuer une durée de travail plus longue qu'en 1938 (48 heures par semaine au lieu de 40 heures). Les travailleurs du commerce et de l'industrie dans cette situation représentent 12% de l'ensemble des salariés. En gros, 85 à 90% des salariés français sont dans une situation inférieure à celle de 1938, malgré l'augmentation de la durée de travail.

Les salaires et le revenu national

Mais la diminution du pouvoir d'achat incontestable des salariés peut provenir de l'appauvrissement de la France. Il lui a fallu supporter le poids de deux guerres, les destructions, reconstruire et rééquiper. Il lui faut faire face aux besoins d'une défense nationale très lourde, payer des pensions. Les charges de l'Etat se sont accrues.

Pour le patronat et les gouvernants qui ne nient pas l'évidence, l'amointrissement de la condition ouvrière s'explique par les motifs énumérés ci-dessus. Autrement dit, les salariés ne supportent pas seuls les sacrifices. Les autres classes sociales sont également victimes des malheurs de la nation.

Est-ce vrai? Pour répondre, il faut examiner les variations du revenu national et la part des salariés dans ce revenu national.

D'après les estimations les plus sérieuses, la masse salariale en 1938 s'établissait à 150 milliards de francs en salaires directement versés et à 173 milliards en y comprenant la partie sociale.

Le revenu national disponible s'évaluait à 433 milliards de francs, dont 25 milliards représentés par les services de l'Etat.

La masse des salaires en 1949 peut se décomposer en 2574 milliards de francs de salaires directs et 686 milliards de salaires sociaux, soit un total de 3260 milliards (dix-neuf fois plus environ qu'en 1938). Le revenu national disponible est évalué à 7400 milliards (dont 531 milliards pour les services de l'Etat). Son augmentation est donc apparemment — nous disons bien apparemment — moins forte que celle de la masse salariale.

D'abord, il faut faire toute réserve sur l'estimation empirique du revenu national. La France est un des rares pays évolués où cette estimation est camouflée pour masquer la fraude fiscale. De plus, le nombre des salariés entre 1938 et 1949 a considérablement augmenté dans le même temps que la durée du travail croissait.

Dans le meilleur des cas, on peut affirmer que la part du revenu revenant aux salariés a été constante. Mais elle n'a pu être maintenue constante que par l'accroissement de la part sociale. Or, celle-ci, nous allons le voir, est supportée par les seuls salariés.

En effet, la comparaison entre la production nationale brute et les salaires directs pour 1938 et 1949 fait ressortir une baisse de 16% en valeur réelle (32,5% en 1938 contre 27,5% en 1949).

En valeur relative, par rapport aux biens de consommation, la part des salariés apparaît aussi être constante. La masse des biens consommés par la population se chiffrait à 5550 milliards de francs en 1938 et à 5795 milliards en 1949 (estimation dans les deux cas en francs 1949). La légère augmentation correspond au plus grand nombre de salariés et pensionnés. Le rapport constant de 42 à 43% entre la masse du salaire total et la masse des biens et services disponibles traduit une baisse moyenne par salarié.

L'explication en est simple. L'accroissement des biens d'équipement est supérieur à celui des biens de consommation (deux fois plus de machines-outils, cinq fois plus de tracteurs). Cet équipement n'est plus financé par l'épargne privée (2,5% en 1949 contre 19% en 1938), mais par l'impôt et l'autofinancement. Il pèse sur les prix réduisant le pouvoir d'achat des salariés et ce sont les salariés consommateurs qui supportent les charges de l'équipement.

Production et salaires sociaux

Pour en terminer avec cette partie de notre étude, il convient d'examiner comment les travailleurs sont frustrés de l'augmentation

de la production qui devrait améliorer leur condition; comment aussi ils supportent la part sociale des salaires qui devrait être répartie entre tous les citoyens.

L'indice de production industrielle 100 en 1938 est passé à 123 en 1949. Bien souvent les hommes politiques français se servent de ces chiffres et de quelques autres pour montrer l'amélioration de la situation. Malheureusement, la masse réelle des salaires directs ayant passé de 100 à 93, il en résulte que la part du salaire réel a baissé de 25%.

Les réactions ouvrières devant un tel état de fait sont faciles à comprendre. Production et productivité sont mesurables. A partir du moment où la courbe des salaires ne suit plus celle de la production, le travailleur se révolte et n'éprouve plus le désir ni la nécessité de poursuivre son effort. Il condamne même le progrès technique.

Dans une grande usine d'automobiles, entre 1948 et 1949, la part du salaire direct dans le chiffre d'affaires est tombée de 27,5% à 24,5% et celle du salaire total de 36,5% à 33%. La tendance constatée ne se redresse pas, elle s'accélère et avec elle le mécontentement des travailleurs.

« Mais, diront les bons esprits, la sécurité sociale, les allocations familiales ont considérablement bonifié la condition ouvrière. Ce salaire indirect dont profitent les ouvriers est payé par tous. D'ailleurs, ne grève-t-il pas lourdement les prix de revient des entreprises? N'est-il pas la cause que les prix français sont chers. Les patrons n'en parlent-ils pas en permanence et ne justifient-ils pas ainsi les difficultés qu'ils rencontrent? »

Les chiffres répondent à toutes les arguties. Si l'on rapproche, toujours pour 1938 et 1949, la répartition de la masse salariale, on arrive aux décompositions suivantes:

	1938	1949
Salaire direct	86	77
Pensions	11,2	9
Allocations familiales	1,8	8,8
Assurances sociales	1	5,2
	<hr/>	<hr/>
	100	100

Ainsi, le célibataire paye les allocations familiales de son collègue père de famille, le bien portant paye pour le malade. La solidarité ne joue qu'entre les membres de la classe ouvrière. L'industriel, le commerçant, le paysan se reprennent sur les prix des charges sociales.

Il ne s'agit plus d'un système de sécurité sociale, mais d'une « gigantesque mutuelle » entre salariés. La politique nataliste, celle

de la mère au foyer, toute la poudre aux yeux d'une politique sociale, ce n'est pas la collectivité; ce n'est pas l'Etat qui en assume les charges. Ce sont les salariés qui payent par une amputation sur leurs salaires!

Les autres faits plus secondaires mais notables dans la variation de la rémunération salariale en France sont: l'égalisation des salaires masculins et féminins traduisant l'application de la formule « à travail égal — salaire égal », l'alignement des salaires de province sur les salaires pratiqués à Paris, le redressement de la condition dans certaines branches: mineurs et travailleurs agricoles.

Telles sont les données qui expliquent la condition économique de la classe ouvrière en France.

II

Nous voudrions maintenant examiner les variations qui se sont manifestées dans la composition des couches de salariés et les phénomènes sociaux en résultant.

L'ouvrier spécialisé devient la masse

Entre 1901 et 1946, la population active n'a guère varié. Elle se chiffre entre 20 et 21 millions de personnes.

Suivant un phénomène qui n'est pas spécifiquement français, les salariés agricoles ont décliné en nombre. La diminution est évaluée à 40%.

Les ouvriers de l'industrie et des transports ont légèrement augmenté.

Le nombre des commerçants, lui, s'est gonflé au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Les estimations les plus timides en fixent le nombre supplémentaire à 400 000.

Il relève du secteur tertiaire, suivant la terminologie de Colin Clark reprise par l'économiste français Fourastie³, c'est-à-dire des activités qui ne créent pas des biens, mais fournissent des services. Le gonflement de ce tertiaire tient encore à l'inflation dans les professions libérales, chez les fonctionnaires et les employés de toutes catégories.

La rationalisation et la concentration industrielle ont aussi conduit à l'augmentation relative des « collaborateurs » (dactylos, comptables, employés, cadres de maîtrise, etc.) par rapport au nombre des ouvriers productifs.

Collinet donne l'exemple ci-dessous pour les industries de transformation. Celles-ci comptaient:

³ Voir l'ouvrage de cet auteur, *Le Grand Espoir du XX^e Siècle*.

en 1866,	10 employés pour	240 ouvriers
en 1906,	10 employés pour	145 ouvriers
en 1931,	10 employés pour	76 ouvriers
en 1948,	10 employés pour	47 ouvriers

En dehors de ce phénomène dont nous nous préoccuperons pour examiner les conditions de la naissance de nouvelles couches sociales, la rationalisation a provoqué l'avènement de l'ouvrier spécialisé.

A partir de 1926, la multiplication des machines-outils, la technique du travail à la chaîne provoquent la diminution du nombre des manœuvres sans qualification et des ouvriers spécialistes. Les moyens de manutention remplacent l'effort physique. La machine peut accomplir automatiquement et avec précision des travaux confiés auparavant aux spécialistes.

Les manœuvres deviennent conducteurs de machines-outils où ils ont à accomplir, au rythme de leur machine, des gestes simples. Ils sont promus ouvriers « spécialisés », cette spécialisation pouvant réclamer un très court délai d'initiation. L'ouvrier spécialiste est surtout nécessaire pour l'entretien, la mise au point ou la coordination de l'activité des diverses machines. En comparant les structures pour 1000 salariés d'une entreprise, on peut considérer que la répartition s'effectue ainsi :

ancienne structure	187 manœuvres,	
		contre 88 dans la nouvelle structure
ancienne structure	134 ouvriers spécialisés,	
		contre 496 dans la nouvelle structure
ancienne structure	580 ouvriers professionnels,	
		contre 290 dans la nouvelle structure
ancienne structure	99 techniciens,	
		contre 126 dans la nouvelle structure

Notre objet n'est pas ici d'entrer dans les détails — d'ailleurs fort intéressants — sur cette prédominance variable des ouvriers spécialisés suivant les branches d'activité. Pas davantage de montrer l'insuffisance de l'équipement français en décelant le nombre important des manœuvres qui demeure dans de multiples secteurs.

Un fait général est certain. Par sa masse, l'ouvrier non qualifié, dit spécialisé, constitue la catégorie de prolétaires la plus importante. En 1948, le Ministère du travail s'est livré à une enquête portant sur les ouvriers des industries de transformation dans les entreprises comptant plus de dix salariés. La répartition était la suivante :

1 306 000	ouvriers professionnels
1 320 000	ouvriers spécialisés
1 051 000	manœuvres

Le nombre élevé des ouvriers professionnels s'explique du fait qu'en dehors des grandes entreprises — où leur nombre est relativement faible — ils ont trouvé des formes d'activité découlant de la progression mécanique (ouvriers à la réparation des automobiles dans les garages, entretien et réparation des moteurs, des tracteurs dans les campagnes, etc.). A un artisanat décadent se substitue une qualification nouvelle.

Nous disons avec Collinet: « Le problème n'est pas tellement de savoir si le travail qualifié progresse ou régresse, mais si la spécialisation croissante a pour effet d'augmenter ou de diminuer la personnalité de celui qui s'y adonne. »

Naissance de la classe moyenne salariée

Le gonflement du tertiaire donne naissance à un phénomène social dont les conséquences, nous le verrons, sont aussi importantes politiquement que celles découlant de la constitution de la masse des ouvriers spécialisés.

Cette « classe » suivant une terminologie assez inexacte est passée de 49% à 60% de la population. Comprenant surtout des employés, elle s'étend aux dépens des artisans et des paysans.

Sa composition est essentiellement hétérogène. Elle a ses prolétaires dont la rémunération n'est pas supérieure à celle des spécialisés: vendeurs, garçons de bureaux ou de courses, plantons, dactylos, employés aux écritures; sa classe moyenne: comptables, secrétaires, fonctionnaires, dessinateurs, cadres subalternes, et aussi sa bourgeoisie: hauts fonctionnaires, cadres supérieurs, directeurs, etc.

C'est moins une classe qu'une « lice ». Les rivalités y sont sordides, les aspirations confuses, mais l'égoïsme solide

Toutefois, elle présente des traits caractéristiques et des réflexes communs provenant d'origines communes.

Son recrutement s'effectue d'abord dans une bourgeoisie décadente. La bourgeoisie française, conservatrice et bornée, n'a su conserver ni sa prédominance sociale, ni ses rentes. Ses fils et filles ont été contraints de rechercher des activités rémunérées. Suivant leurs capacités — et leur courage — ils se sont casés dans ces multiples emplois du tertiaire.

S'ils sont ulcérés de leur « déchéance », jaloux des parvenus: commerçants et paysans enrichis, spéculateurs, ils sont dominés par la crainte de tomber au rang de prolétaires. Ils ont conservé et s'attachent à conserver l'esprit de caste. Ils veulent sauvegarder les apparences de vivre comme des bourgeois.

L'autre apport provient des petits paysans et des fils d'ouvriers. Cette pseudo-promotion n'a pas la même crainte. Elle aspire surtout

à se faire adopter par la classe bourgeoise dont elle singe le genre de vie et dont elle veut acquérir le vernis superficiel.

A notre avis, ce complexe de ceux qui « descendent » et de ceux qui « montent », cette mentalité bourgeoise voulant se différencier des ouvriers explique le succès du syndicalisme dit des cadres en France.

L'observateur superficiel veut voir le maintien des traditions et des commentateurs plus flatteurs et intéressés que profonds, spéculant sur l'attachement sentimental d'un passé révolu, affirment que la pérennité de ces traditions est un gage de la solidité de la nation.

Ce sont les mêmes qui s'efforcent de donner une publicité au syndicalisme des cadres spéculant sur toutes les possibilités de division entre salariés. Etrange syndicalisme qui veut, pour certains, une situation meilleure non pas d'après la compétence, l'autorité, la responsabilité, la technicité, mais d'après une hiérarchisation très arbitraire. Etranges cadres où se retrouvent pêle-mêle les ingénieurs, les dessinateurs, les contremaîtres, les gradés subalternes et les commis voyageurs ! Etrange syndicalisme des cadres qui conduit à des attitudes plus que prudentes pour ne pas voler en éclats devant ses propres contradictions internes.

Cette classe moyenne salariée vit moins suivant son revenu réel que suivant le revenu réel auquel elle aspire. Il s'ensuit que la question de la nourriture, du vêtement, du logement, des loisirs déplacent les besoins biologiques et économiques et provoquent des modifications dans les masses et la composition de la consommation.

Travail féminin et hiérarchie

Nous examinerons très vite deux questions qui ont des conséquences non négligeables dans l'évolution de la condition ouvrière et sur la situation sociale en France.

L'évolution de la technique tend à la suppression des travaux féminins à domicile (confection, lingerie, etc.). Elle a amené parfois, à certaines époques, un recrutement féminin assez massif dans des emplois d'ouvriers spécialisés (pendant les deux guerres). Mais il s'agit d'un phénomène passager.

Le système des allocations familiales, du salaire unique n'a pas permis, comme l'espérait le Gouvernement de Vichy, le « retour de la femme au foyer ». Les nécessités économiques découlant de la dépréciation générale des salaires poussent à combler l'insuffisance du salaire de l'homme par l'appoint d'un deuxième salaire. Très souvent, lorsqu'elle n'a pas deux enfants, la femme s'efforce de conserver une activité salariale.

Les carrières administratives, de bureaux constituent un appel pour la main-d'œuvre féminine. « Les jeunes filles de la petite et

moyenne bourgeoisie, privées de dot, cherchent des carrières et ignorent les broderies de leurs mères. » La participation des femmes dans les activités tertiaires (bureaux) est passée de 19% en 1906 à 39% en 1950.

La part de la masse salariale dans la production totale a diminué de 25% entre 1938 et 1949. Il s'ensuit un alignement des salaires. Les chiffres cités donnent une réduction de 50% de l'écart qui existait entre le manœuvre et le cadre moyen ou encore de 45% entre le haut fonctionnaire et le garçon de bureau.

Un sentiment de faux égalitarisme ne saurait se satisfaire d'une telle constatation. Il serait également erroné d'y voir une évolution dans un sens démocratique. S'il y a une tendance vers un alignement, c'est malheureusement l'alignement dans la misère, l'alignement vers le bas. Alors que les progrès de la technique se traduisent dans les pays évolués et bien équipés par le relèvement général des salariés et des niveaux de vie vers le haut, en France c'est le contraire. Le manœuvre ne se rapproche pas de l'ingénieur, le garçon de bureau du directeur de service, l'ingénieur et le directeur de service descendent vers le garçon de bureau et le manœuvre.

Les réactions des cadres et leur volonté affirmée de défendre la hiérarchie ne sont pas, hélas, susceptibles de remédier à la situation. Sans doute, cette notion un peu... élémentaire peut, elle, créer une solidarité artificielle entre les cadres et fournir le ciment de leur mouvement syndical. Mais d'abord s'estiment cadres tous ceux qui ne sont plus de simples exécutants. Nous avons vu pourquoi. Ils obéissent avant tout au réflexe psychologique de vouloir être différent des ouvriers. Il s'ensuit qu'il ne saurait être question de redresser la situation d'une petite minorité par rapport à un ensemble. C'est une masse hétérogène qui entend bénéficier d'une amélioration par rapport à l'ensemble des salariés.

Elle rencontre dès lors l'opposition du patronat et de l'Etat patron. Sans doute, cela suffirait-il à prouver le non-sens du syndicalisme cadre. Mais comme le véritable problème est surtout de relever la masse des moins avantagés, de les sortir de la misère sous peine de heurts violents, les « salariés de la classe moyenne » — même s'ils s'appellent cadres — se heurtent aux mêmes difficultés que les syndicats ouvriers. Avec eux, ils sont contraints de s'attaquer aux structures économiques: production, productivité, répartition, investissements, fiscalité, etc.

De deux choses l'une: ou tous ensemble ils imposeront la révolution sociale qui doit s'accomplir en France et, du même coup, ils sauveront tous ensemble la liberté et la démocratie, ou séparément ils continueront d'errer. Peut-être certains cadres trouveront-ils alors une situation privilégiée. Ce sera dans un régime de dictature dont ils seront les défenseurs en étant les profiteurs, dans un régime qui postule la misère d'un peuple asservi.

III

Il serait prétentieux d'avoir donné ici tous les éléments d'appréciation de l'évolution de la condition ouvrière en France.

La fiscalité notamment mérite de retenir l'attention. Elle vaut à elle seule une étude. Tout au moins espérons-nous avoir dégagé des notions suffisantes pour qu'il soit possible de mieux comprendre l'état de notre pays et plus spécialement celui des salariés.

La reconversion industrielle a bouleversé les structures sociales, mais n'a pas apporté aux salariés les satisfactions auxquelles ils aspirent. Les investissements sont supportés par eux comme le sont les charges générales de la nation, la politique sociale, la défense du pays.

La paysannerie et le capitalisme industriel ont su élargir leur part du gâteau. Les intermédiaires plus nombreux se servent aussi.

Mais les modifications intervenues dans les structures des classes salariées conduisent à des phénomènes politiques qui mériteraient aussi un exposé et que nous ne pouvons qu'esquisser.

La masse des « spécialisés », pliée au rythme de la machine, ne dominant pas le métier, sans espoir de débouchés professionnels et sans espoir d'améliorer son sort, constitue un poids spécifique pesant sur la vie politique.

Ce travailleur « dépersonnalisé » est un client de choix pour la propagande communiste. De même que son activité à l'usine le dispense de penser, de concevoir, sur le plan politique le stalinisme lui apporte des « vérités » révélées — sans doute changeantes mais savamment prédigérées qui le dispensent encore de penser et de se livrer à une information plus personnelle pour rechercher la vérité. Il lui suffit de croire et d'obéir comme à l'usine; il suffit qu'il obéisse à la machine et croie à la permanence du rythme mécanique.

Aucune autre perspective ne lui est offerte dans les cités inconfortables, les logements sans air et sans joie. Personne ne se préoccupe de ses loisirs et de ses distractions. Les staliniens le bourrent de propagande orale et écrite. A leur façon, ils s'occupent de lui. Ainsi s'explique la permanence de leur influence. Ainsi s'expliquent le recrutement d'une masse électorale et les possibilités offertes à une agitation sociale quand la condition matérielle de cette masse devient trop mauvaise.

La classe moyenne salariée a aussi ses réflexions politiques. Nous avons vu que sa psychologie conduisait au développement artificiel d'un syndicalisme cadre. Constatons aussi la mise en place d'une Confédération des classes moyennes. Sa composition n'est pas moins hétérogène que celle de la Confédération générale des cadres. Elle compte des membres de cette confédération — son président n'est-il pas un personnage assez étrange et assez remuant en même temps

que secrétaire à la propagande des cadres? — des magistrats, docteurs, professeurs et commerçants.

La grande presse bourgeoise française, et plus spécialement le *Figaro*, diffuse largement la propagande de cette confédération.

Il est possible de considérer que le succès électoral du Parti des indépendants est l'expression politique des classes moyennes et leur recherche de participation à la vie politique. Ce parti est plus exactement, par suite de sa composition sociale, un rassemblement d'individualités. Il reflète toutes les contradictions et le manque d'homogénéité des classes moyennes. Sans bases idéologiques, sans doctrine économique, il constitue un magma essentiellement instable traversé de courants passionnels. Si le R. P. F. apparaît plus soudé par la personnalité de son leader, il porte en lui les mêmes contradictions ayant un recrutement de même ordre. C'est pourquoi sa radicalisation précipitera des éclatements.

La prédominance des indépendants et des paysans dans la vie politique française s'explique parfaitement par la confusion régnant dans les classes. Si le phénomène est certainement passager, il n'en est pas moins grave.

D'autant plus grave que la classe ouvrière manque du grand parti faisant contrepoids et traduisant ses aspirations. Nous répéterons, en conclusion, que la renaissance de ce grand parti passe à notre avis par le regroupement des forces syndicales libres.

Le drame tunisien

Par *Richard Bringolf*, secrétaire de la Chambre vaudoise du travail

Ceux qui ont voulu prêter quelque attention aux articles écrits sur la Tunisie et la condition ouvrière en Afrique du Nord liront avec intérêt les commentaires suivants:

Tout d'abord, signalons l'attitude courageuse du secrétaire confédéral C. G. T.-F. O. André Lafond qui, dans un article paru en février 1952 dans le journal *Force ouvrière*, relève que la faute des sanglants événements de janvier et février 1952 survenus en Tunisie ne sont pas seulement le fait d'éléments indigènes, mais sont la conséquence de la carence française, malheureusement. André Lafond est le secrétaire F. O. chargé spécialement des relations des syndicats français hors de la métropole et à ce titre il est particulièrement renseigné sur les causes profondes qui aujourd'hui opposent avec violence les indigènes de l'Afrique du Nord à la France officielle. Dans cet article, intitulé « Devant le drame... En Tunisie, il faut parler », Lafond écrit que le drame sanglant ne saurait sur-